

Notification 2020/012

1 septembre 2020

NOTIFICATION AUX PARTIES

NOUVELLE PARTIE À LA CONVENTION LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Le Secrétariat de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (PNUE/CMS) a le plaisir de vous informer que le Ministère fédéral allemand des Affaires étrangères a confirmé la réception des documents de ratification de la République centrafricaine.

La République centrafricaine est devenue Partie à la Convention le 1^{er} décembre 2018. La Convention compte désormais 131 Parties.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Mme María-José Ortiz, Administratrice de gestion de programme, secrétariat du PNUE/CMS, maria-jose.ortiz@un.org.

<http://www.cms.int/fr/news/notifications>